

Territoire

Terre des Deux Caps

Synthèse des enjeux au regard de l'environnement



Sols

p330



Une gestion optimisée de l'occupation des sols (S1)
Préservation et amélioration de la qualité des sols (S2)

Maîtrise des risques liés aux mouvements de sol (S3)

Maîtrise des risques d'érosion des sols et de coulées de boues (S4)



Eaux souterraines

p331

Maintien et amélioration de la qualité des nappes (Eso1)

Gestion économe de la ressource en eau (Eso2)

Eaux superficielles

Restauration de la qualité de l'eau (Esu1)

Gestion économe de la ressource en eau (Esu2)

Préservation et restauration du fonctionnement écologique des milieux aquatiques et des zones humides (Esu3)

Non aggravation des inondations et de leurs effets (Esu4)

Mer

Restauration du bon état écologique (Mer1)

Prévention et protection contre la submersion marine (Mer2)



Air extérieur

p334

Restauration de la qualité de l'air extérieur (Ae1)

Air intérieur

Amélioration de la qualité de l'air intérieur (Ai1)



Évolution du climat

p334

Réalisation d'un scénario climatique moins impactant (C1)

Prévention et atténuation des risques sociaux et économiques accrus par le changement climatique (C2)

Prévention et atténuation des effets du changement climatique sur la biodiversité (C3)



Biodiversité

p332

Préservation et restauration des écosystèmes (B1)

Préservation et restauration des corridors écologiques (B2)

Préservation des services rendus par les écosystèmes (B3)

Réapparition de biodiversité dans tous les territoires (B4)



Paysages

p332

Des paysages patrimoniaux préservés et restaurés (P1)

Des paysages ordinaires reconquis (P2)

Une attractivité du territoire pérenne liée à des paysages de qualité (P3)

Un cadre de vie agréable pour les habitants (P4)



Ressources énergétiques

p332

Diminution des consommations et de la facture énergétique (Re1)

Augmentation de la production d'énergie renouvelable et de l'indépendance énergétique du NPdC (Re2)

Maintien des stocks de ressources énergétiques renouvelables non perpétuelles (Re3)

Définition des conditions d'exploitation des ressources énergétiques non renouvelables présentes en région (Re4)

Ressources matières

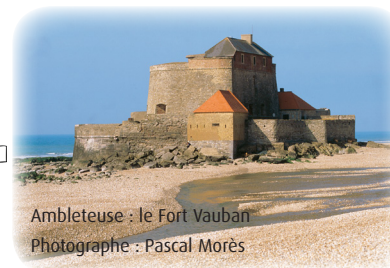
Préservation des espaces agricoles (Rm1)
Exploitation durable des ressources agronomiques (Rm2)

Exploitation durable des ressources minérales (Rm3)

Valorisation matière des déchets (Rm4)

Cap Gris Nez

Photographe : Eric Desauvais



Ambleteuse : le Fort Vauban
Photographe : Pascal Morès

Enjeux de développement durable

p335

Connaissance, gouvernance et information

Santé et cadre de vie

Maîtrise des budgets

Opportunités économiques

Cap Blanc Nez, vue panoramique
Photographe : Samuel Dhote



Parmi l'ensemble des enjeux régionaux rappelés ici, les principaux enjeux du territoire sont identifiés en couleur



Synthèse des enjeux au regard de l'environnement

La Terre des Deux Caps présente de **vastes espaces naturels, et des milieux naturels diversifiés** (estrans sableux et rocheux, dunes, prés salés, falaises, etc.). Par conséquent, il existe un enjeu important de préservation de la biodiversité.

Le territoire est particulièrement concerné par la **préservation des paysages** ordinaires ou remarquables. A ce titre, il convient de souligner la présence du Site des Deux Caps, reconnu comme Grand Site de France (label attribué par l'Etat à 41 sites exceptionnels comme la Pointe du Raz, le Pont du Gard, les Gorges du Verdon etc.).

La prévention et l'atténuation **des risques accrus par le changement climatique** concerne essentiellement le mouvement du trait de côte, les risques de submersion marine sur certains secteurs et la prévention des inondations dans la basse vallée de la Slack.

Les enjeux de gestion des sols sont principalement liés au **recul du trait de côte**.

La **préservation des eaux souterraines**, avec 47 % de zones à enjeu eau potable sur le territoire, la **gestion hydraulique de la Slack et la restauration de la qualité des eaux côtières** constituent des enjeux forts pour le territoire.

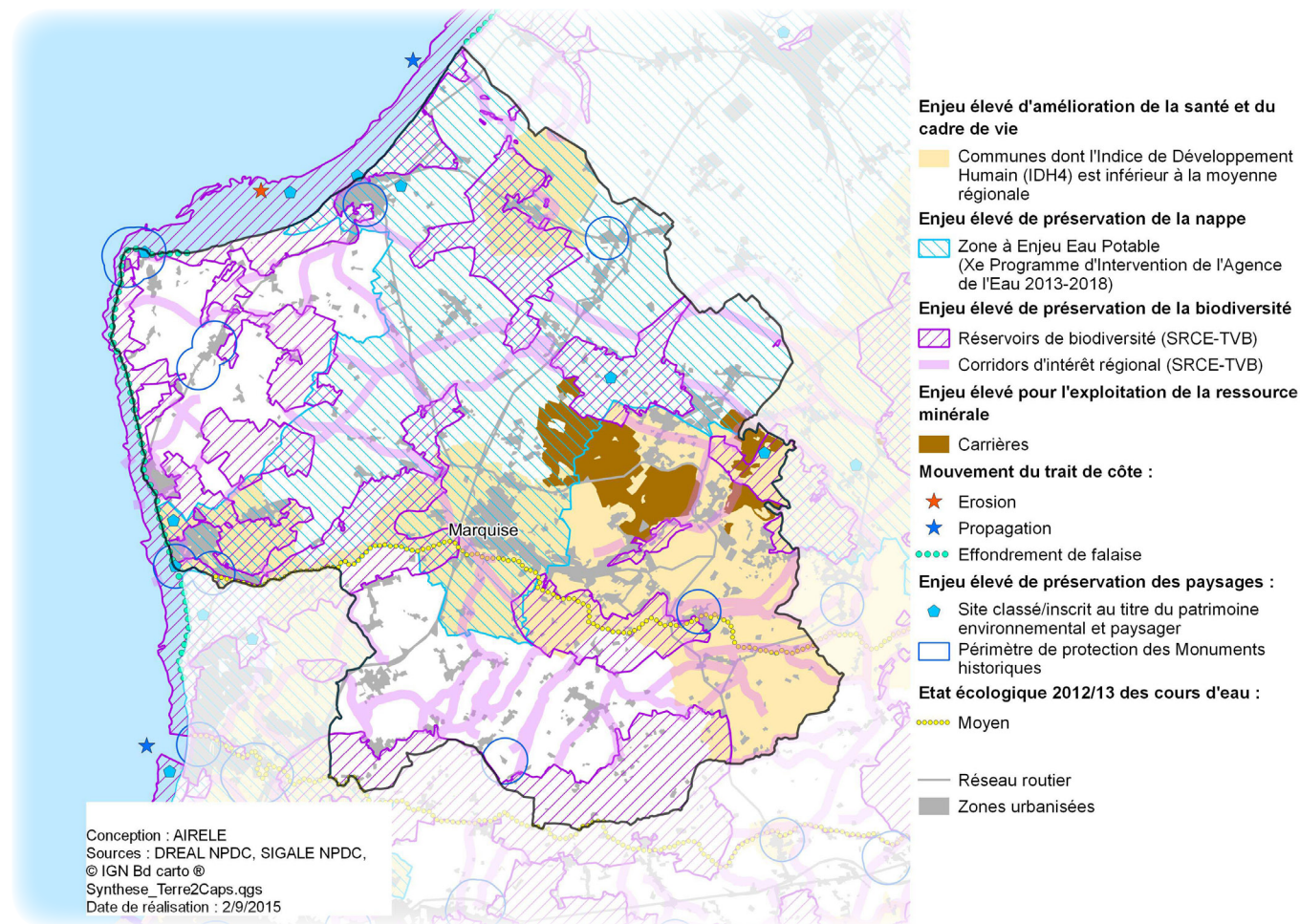
Le territoire de la Terre des Deux Caps est concerné par le **bassin carrier de Marquise**, au même titre que le territoire du Boulonnais. Plusieurs entreprises exploitent les craies et marbres du Boulonnais. Ces activités créent de la richesse, mais génèrent des nuisances, sonores notamment.

La Terre des Deux Caps **connaît une croissance démographique**. L'attractivité résidentielle des zones périurbaines (qui offre un cadre de vie agréable, des prix fonciers et immobiliers moins élevés qu'en cœur de ville, et la possibilité d'occuper un logement individuel), peut avoir des conséquences sur l'environnement et la préservation des paysages particuliers du territoire. En effet, une urbanisation non contrôlée peut se faire au détriment des espaces agricoles et naturels, tandis que des opérations d'aménagement et de construction mal encadrées peuvent mener à une banalisation des paysages.

Les enjeux par territoire

Terre des Deux Caps

Carte de synthèse des principaux enjeux de l'environnement



<http://drealnpdc.fr/enjeu-deux-caps>

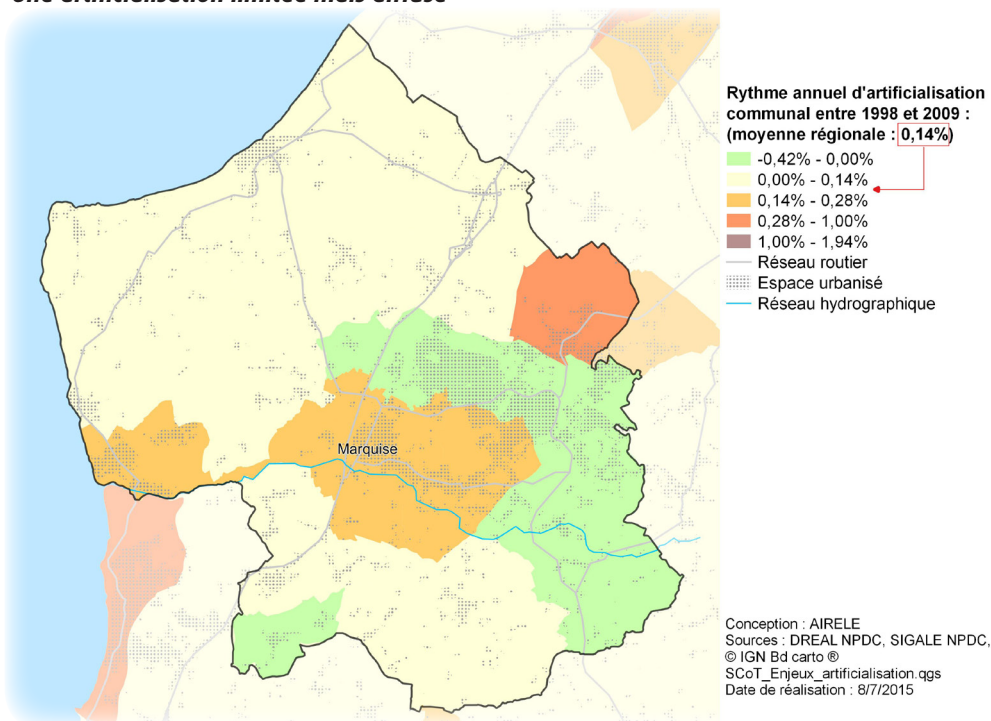


Des enjeux de gestion des sols principalement liés au recul du trait de côte et à une faible densité des zones urbanisées

S1 Le niveau d'artificialisation de la Terre des Deux Caps est plus faible que la moyenne régionale. En effet, 13,8 % de son territoire sont artificialisés, contre 16,47 % pour le Nord Pas-de-Calais, un chiffre qui traduit le caractère rural du territoire. Par ailleurs, le rythme d'artificialisation est faible : environ 13 ha/an, soient 0,07 % de ses surfaces par an, pour une moyenne régionale de 0,14 %.

Toutefois, la gestion optimisée des sols demeure un enjeu pour le territoire **en raison de la faible densité de logements par hectare en comparaison du Nord Pas-de-Calais** (15 logements/ha contre 23 pour la région) ; cette configuration est certes assez classique pour un territoire rural, mais la reconduction de cette faible densité pour les constructions nouvelles implique un risque de surconsommation foncière.

Une artificialisation limitée mais diffuse

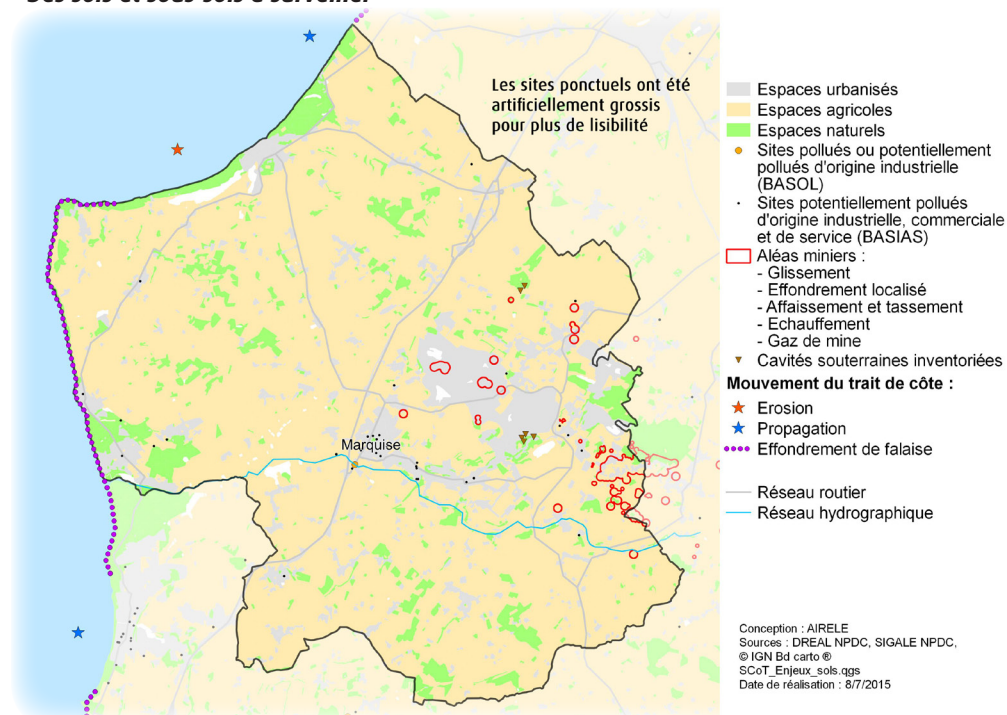


S3 La maîtrise des risques de mouvement de sols est un sujet majeur. **Le trait de côte recule sensiblement sur le secteur**, avec l'érosion la plus importante constatée sur le littoral du Nord Pas-de-Calais. L'érosion des falaises est une constante forte sur ce territoire. Des cavités liées à l'exploitation ancienne de la craie ainsi que des aléas miniers perdurent sur le territoire.

S4 À l'intérieur des terres, plusieurs secteurs sont par ailleurs concernés par les risques d'érosion des sols agricoles et de ruissellements associés.

Enfin, il n'existe qu'un site pollué ou potentiellement pollué recensé sur le territoire (BASOL).

Des sols et sous-sols à surveiller



La préservation des eaux souterraines, la gestion hydraulique de la Slack et la restauration de la qualité des eaux côtières constituent des enjeux forts pour le territoire.

ESU 1 Plus de 47 % du territoire s'inscrivent dans une zone à enjeu eau potable. Le territoire est notamment concerné par les aquifères de la craie du Boulonnais et la craie de l'Audomarois. La nappe de la craie présente un mauvais état chimique lié à la présence de pesticides.

ESU 1 La Terre des Deux Caps est **essentiellement concernée par le bassin versant de la Slack**. Celle-ci se caractérise par une qualité écologique moyenne en 2012 - 2013 (AEAP). La qualité de l'assainissement représente un enjeu fort pour le territoire. Le SCOT indique que l'assainissement collectif est mal maîtrisé dans ce bassin versant en précisant que les habitations ne sont souvent pas ou mal raccordées au réseau.

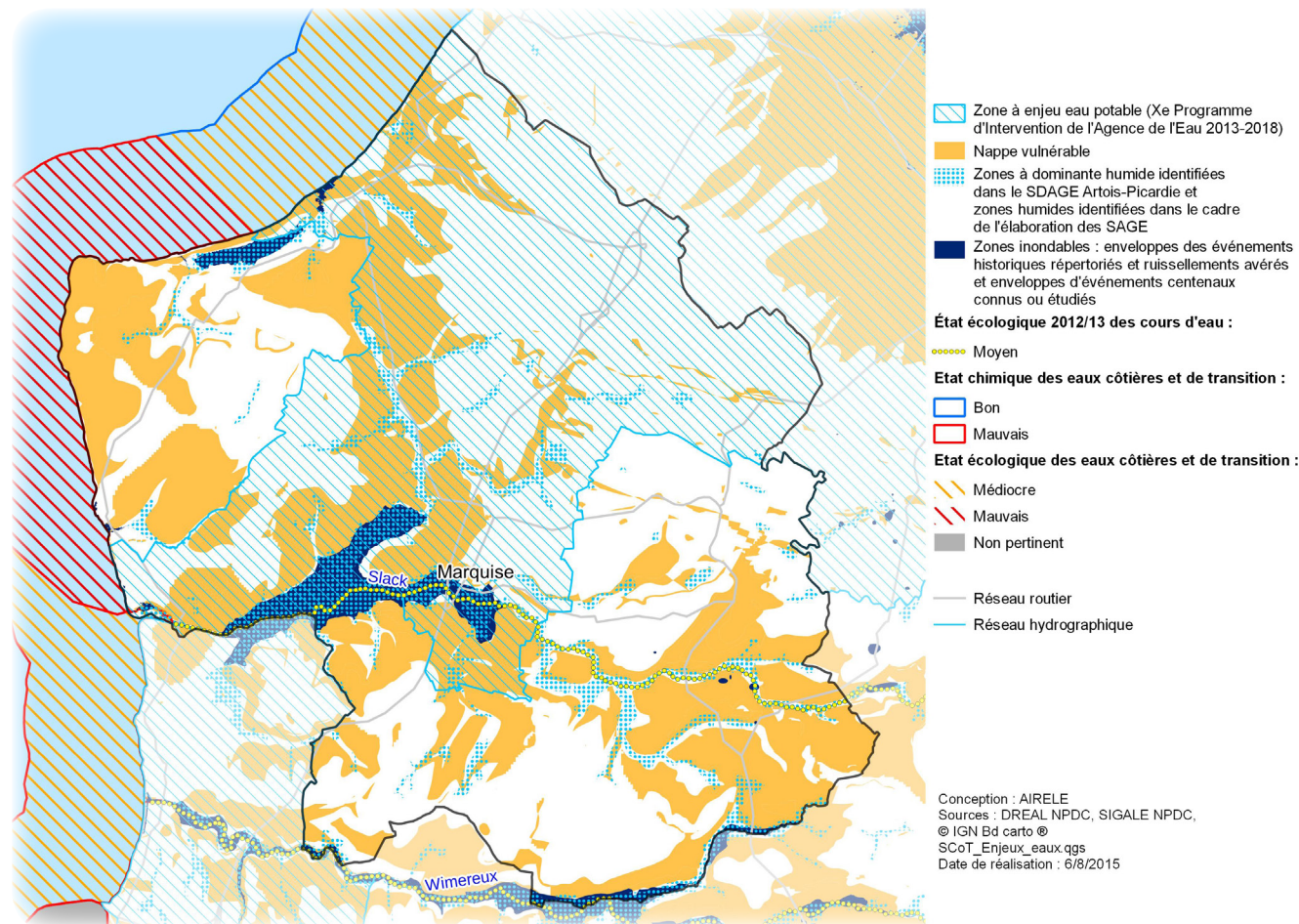
La Slack a les caractéristiques d'un cours d'eau à régime torrentiel avec des variations de débits importantes en un court laps de temps. Le gestion hydraulique en basse vallée de la Slack constitue un enjeu important (AEAP).

ESU 3 Les zones à dominante humide représentent 1 624 ha, soient presque 9 % du territoire.

MER 1 Les eaux côtières présentent un mauvais état écologique et chimique au nord de l'embouchure de la Slack et au niveau du cap Blanc Nez ; cette situation induit un enjeu fort de restauration du bon état écologique des eaux marines.

MER 2 Enfin, des risques de submersions marines sont recensés sur certaines secteurs (Wissant, Audresselles, Ambleteuse).

Des enjeux forts pour le territoire



Biodiversité, paysages et ressources

 **Biodiversité : des milieux naturels diversifiés à préserver, dont la concentration revêt une importance régionale**

Le territoire abrite une biodiversité riche et diversifiée. **Plus de 18,6 % de la surface du territoire présentent des enjeux majeurs ou forts d'un point de vue écologique.** Plus de deux espèces de la flore régionale sur trois, les deux tiers des chauves-souris, plus des trois quarts des oiseaux et quatre cinquièmes des amphibiens sont présents.

Les milieux naturels occupent une part importante du territoire de la Terre des Deux Caps. **L'enjeu de préservation de la biodiversité est important sur le territoire en raison de la diversité et de la nature des milieux présents** : estrans sableux, estrans rocheux, prés salés, falaises, systèmes dunaires, boisements variés, pelouses calcicoles et acidiphiles, prairies et bocages, zones humides, mares, etc. **Par ailleurs, la Terre des Deux Caps concentre plus de 6 % des surfaces de coteaux calcaires régionales, 22,5 % des falaises et estrans sableux et presque 13 % des landes et pelouses acidiphiles.**

La proportion de milieux d'enjeu écologique et patrimonial majeur représente 3,61 % du territoire, contre 1,63 % pour la région et celle de milieux d'enjeu écologique et patrimonial fort 14,77 % du territoire, contre 13,05 % pour la région.

La superficie des espaces fortement protégés ne représente que 0,94 % du territoire et seuls **10 % de réservoirs de biodiversité sont protégés fortement ou par Natura 2000.**

Le nombre et la diversité de milieux naturels inventoriés ou protégés témoignent néanmoins de la richesse écologique du secteur : quatorze ZNIEFF de type 1 pour 7 741 ha, trois sites inscrits, cinq sites classés, quatre sites d'intérêt communautaire Natura 2000, deux arrêtés de protection de biotope et deux réserves naturelles régionales.

Enfin, la préservation des haies est importante sur le territoire en raison de leur rôle à la fois écologique (déplacements des espèces entre les milieux), paysager (bocage), et hydrologique (prévention de l'érosion des sols). Cette importance est renforcée par la proximité du Site exceptionnel des Deux Caps.

Les enjeux par territoire

Terre des Deux Caps

 **L'un des paysages les plus emblématiques de la Région Nord Pas-de-Calais**

Le site des Deux Caps est reconnu comme Grand site de France. Il s'agit d'un paysage exceptionnel, fragile, protégé et bénéficiant d'une notoriété qui dépasse les frontières régionales. La valorisation paysagère du site, tout en étant vigilant à sa surfréquentation touristique potentielle, constitue de fait une thématique forte du territoire.

La préservation des paysages, remarquables ou ordinaires, est un enjeu particulièrement important au sein de la Terre des Deux Caps qui comprend 3 entités paysagères majeures : le littoral et l'arrière littoral, le bassin carrier et l'arc urbain, les monts et vallées situés entre la Slack et le Wimereux.

La préparation de l'après carrières et la remise en état des espaces affectés par cette activité est également un sujet important pour le territoire.



Chou marin

photo : B. Toussaint

Cran Mademoiselle Audinghen(62)

photo : B. Toussaint

 **Un potentiel éolien contraint par les enjeux paysagers, un bon potentiel solaire et géothermique**

Bien que le territoire soit particulièrement éventé, les covisibilités et la préservation des paysages, particulièrement du site des Deux Caps restreignent l'implantation d'éoliennes. Un secteur de développement potentiel éolien a été délimité sur les communes de Saint Inglevert, Leubringhen et Landrethun-le-Nord.

Par ailleurs, le SCOT indique que :

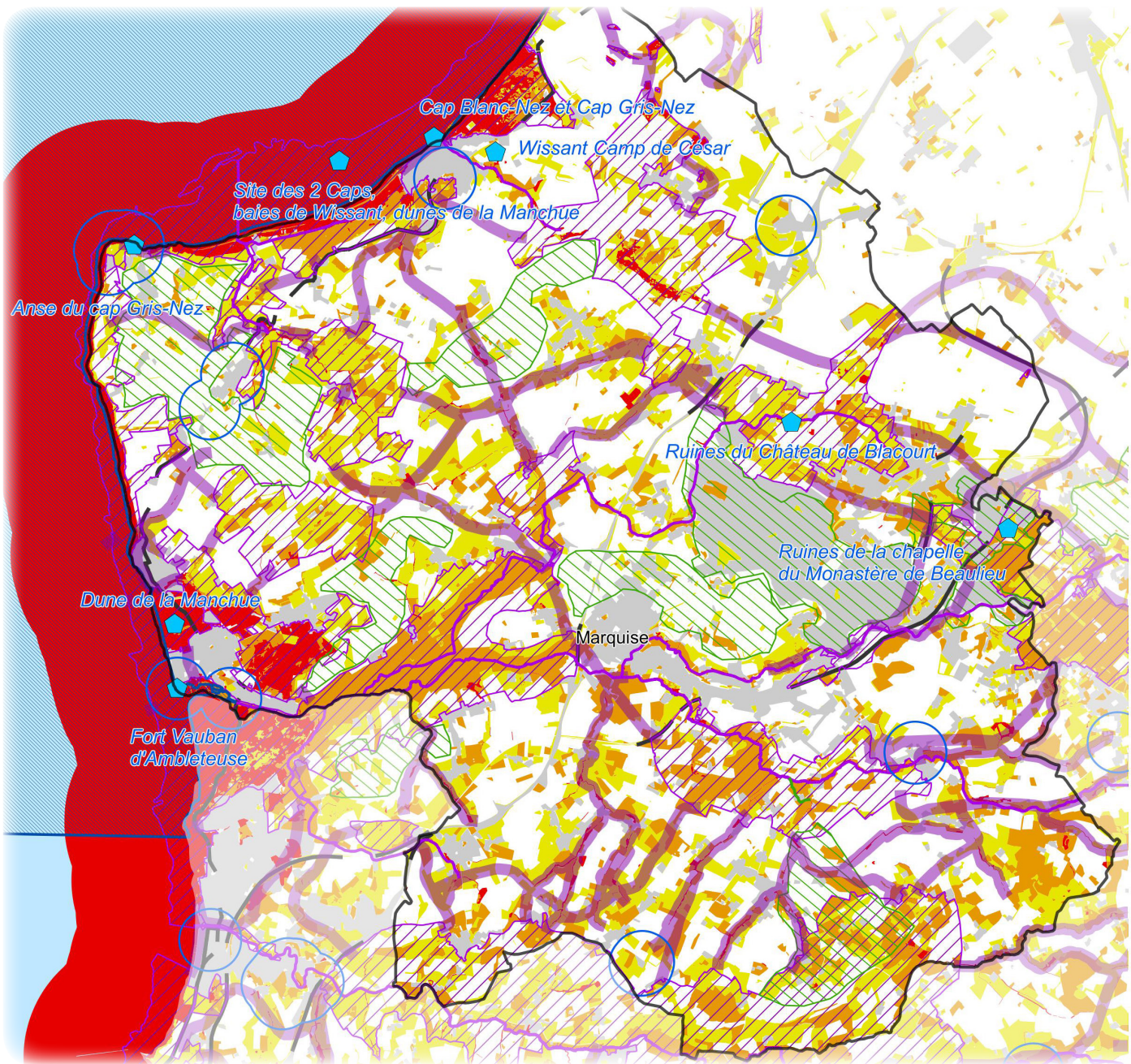
- Le développement de la filière bois n'est pas envisagé sur le territoire de La Terre des Deux Caps. La biomasse disponible n'est en effet pas suffisante ;
- Les solutions solaires sont à envisager pour tous les projets de construction d'habitat.

Enfin, les nappes présentent un bon potentiel géothermique sur la frange Nord-Ouest du territoire.

 **Ressources matières : un gisement de marbres et de craies en cours d'exploitation**

Le territoire de la Terre des Deux Caps est concerné par le bassin carrier de Marquise au même titre que le territoire Boulonnais. Plusieurs entreprises exploitent les craies et marbres du Boulonnais.





Enjeux de biodiversité :

Enjeux de préservation

- des réservoirs de biodiversité (SRCE-TVB)
- des réservoirs de biodiversité linéaire (SRCE-TVB)
- des corridors d'intérêt régional (SRCE-TVB)
- Natura 2000 en mer

Enjeux écologiques et patrimoniaux (ARCH)

- majeurs
- forts
- secondaires
- faibles

Enjeux de restauration (SRCE-TVB) (sur volontariat)

- "Espace à renaturer"
- "Espace à renaturer linéaire"
- Zones de conflit

Enjeux Paysage :

- Périmètre de protection des monuments historiques
- Site classé/inscrit au titre du patrimoine environnemental et paysager
- Espace urbanisé

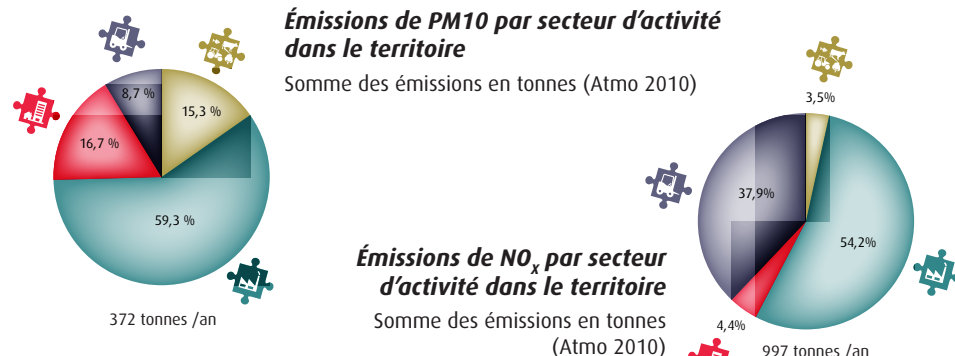
Conception : AIRELE
Sources : DREAL NPDC, SIGALE NPDC,
© IGN BD CARTO ©
SCoT_Enjeux_Biodiv_Paysage.qgs
Date de réalisation : 22/9/2015



AE
1

Qualité de l'air : une situation privilégiée en région

Avec 372 tonnes de PM10 émises en 2010 (Atmo 2010), le territoire participe pour 2 % aux émissions régionales. Cela correspond à 20 kg/ha/an qui sont produits (contre 16 en moyenne régionale) et les émissions sont de l'ordre de 17 kg/individu/an (contre 5 au niveau régional). La qualité de l'air sur le territoire semble relativement meilleure qu'en moyenne régionale. Les émissions liées au trafic maritime sont quant à elles mal connues.

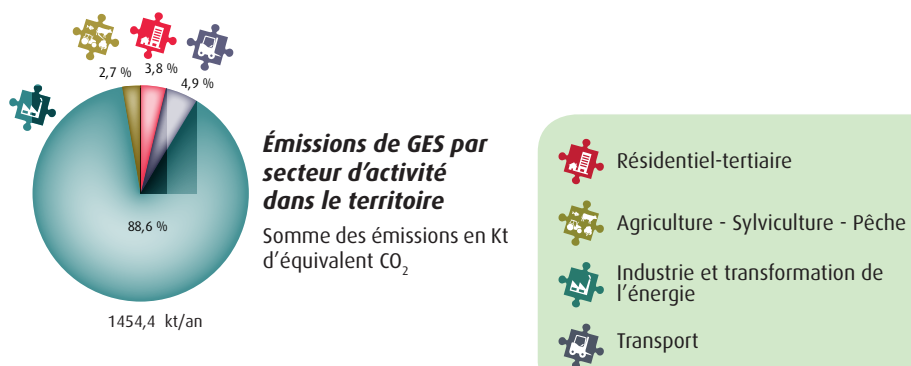


C

Des enjeux notables liés aux effets du changement climatique

Le territoire émet 1 454 kteqCO₂/an (Atmo 2010) soient 1,9 % des émissions régionales (qui sont fortement influencées par les émissions industrielles dunkerquoises). Les émissions sont essentiellement dues à l'industrie.

La prévention et l'atténuation des risques accrus par le changement climatique concerne essentiellement **le mouvement du trait de côte, les risques de submersion marine sur certains secteurs et la prévention des inondations dans la basse vallée de la Slack.**



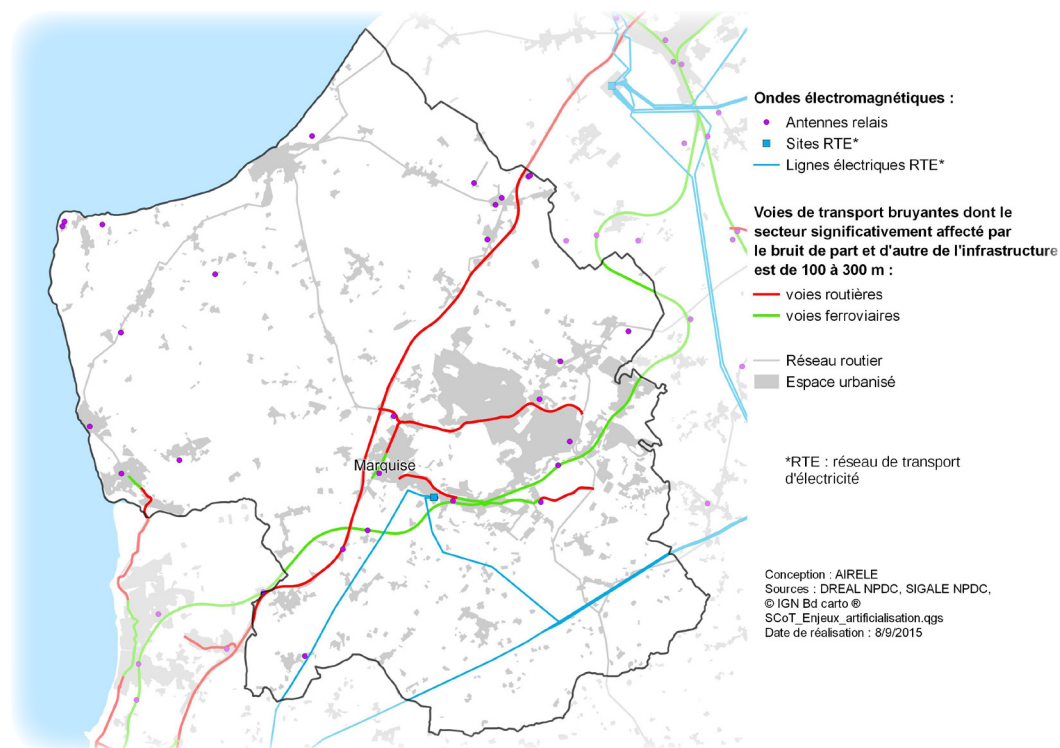
Ondes : des enjeux liés aux infrastructures majeures et aux carrières

Les enjeux liés à l'exposition au bruit sur le territoire concerne les communes traversées par les principales infrastructures, que sont l'A16, la ligne TGV Nord-Europe, la voie ferrée, la RD940 entre Boulogne et Calais, la RD191 entre Marquise et Rety et la RD 231 entre Marquise et Ferques.

Les activités de carrières génèrent un trafic important (l'acheminement des matériaux) mis en évidence par le classement des RD191 et RD231.

Les ondes sonores et/ou vibratoires émises par l'exploitation des carrières et les tirs d'explosifs concernent localement le territoire.

Les différentes sources d'ondes



Enjeux transversaux de développement durable

La Terre des deux Caps connaît une **croissance démographique** quand les agglomérations limitrophes, Calais et Boulogne, voient leur population diminuer. **L'attractivité résidentielle des zones périurbaines** (qui offrent un cadre de vie agréable, des prix fonciers et immobiliers moins élevés qu'en cœur de ville, et la possibilité d'occuper un logement individuel), **peut avoir des conséquences sur l'environnement et la préservation des paysages particuliers du territoire.** En effet, une urbanisation non contrôlée peut se faire au détriment des espaces agricoles et naturels, tandis que l'absence d'encadrement des opérations d'aménagement et de construction peut mener à une banalisation des paysages.

Le revenu fiscal médian en 2010, compris entre 16 000 et 17 000 € se situe dans la moyenne régionale. Par ailleurs, l'indice de développement humain (IDH-4) en 2009 est globalement bon sur la Terre des Deux Caps, particulièrement sur les communes littorales. **Au sein de l'arrière pays, celui-ci est moins élevé, marquant une dualité au sein du territoire.**

En matière de santé, l'indice comparatif de mortalité (ICM) est sensiblement plus favorable pour les hommes que la moyenne régionale. Avec un ICM de 115,6 pour les hommes et 122,4 pour les femmes, le secteur présente une mortalité corrigée des effets d'âge supérieure de 15,6 % pour les hommes et 22,4 % pour les femmes à celle observée en France métropolitaine (où l'ICM est de 100 par définition) (ORS et INSEE).

L'enjeu de santé reste un enjeu préoccupant ce territoire. Or l'importance de ce qu'on appelle les déterminants économiques, sociaux, culturels et environnementaux, est primordiale (cf. chapitre Santé, sur les enjeux sanitaires en lien avec l'environnement). Les questions de santé environnement posent des problèmes souvent complexes car multifactoriels. Néanmoins, la préservation de la santé et la qualité de l'environnement sont intimement liées : un environnement de qualité contribue à préserver voire améliorer la santé.

L'accessibilité aux équipements et services publics représente un enjeu important sur le secteur, étant situé à l'interface de deux grandes agglomérations. Relativement peu d'équipements pour la santé, l'enseignement et les loisirs-culture sont présents sur le territoire, induisant des déplacements, des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre.

Les activités économiques liées à la préservation de l'environnement sont susceptibles de créer de nombreux emplois et opportunités. L'amélioration de l'environnement est également un facteur d'amélioration de cadre de vie, et de renforcement de l'attractivité du territoire.

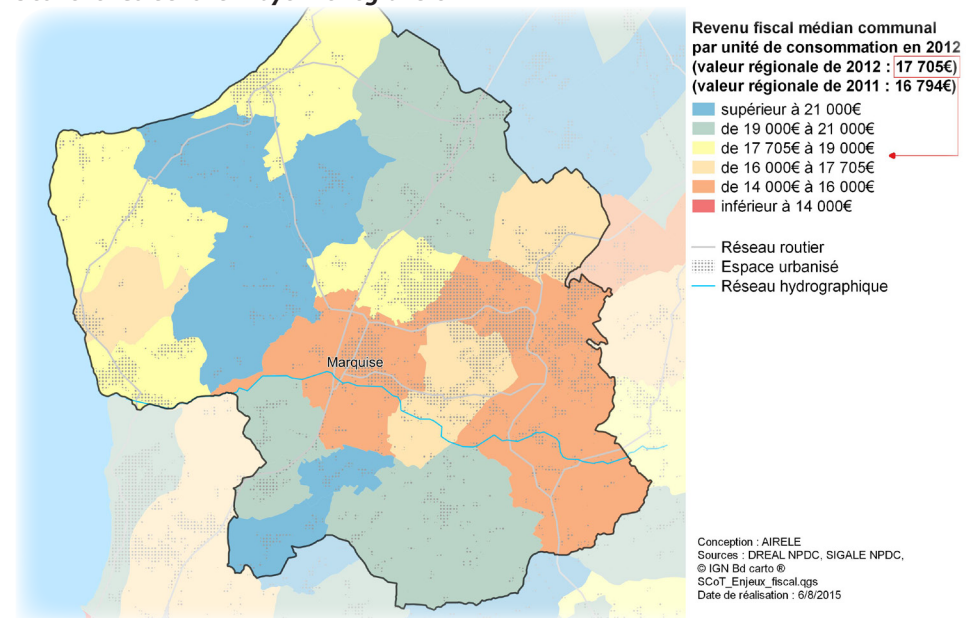
Sources des données :

Les espaces du Nord – Pas-de-Calais – Diagnostic et dynamiques – Tome 2 Fascicules territoriaux – INSEE 2014

Les enjeux par territoire

Terre des Deux Caps

Des revenus dans la moyenne régionale



Une santé plus favorable qu'en moyenne régionale, mais qui reste préoccupante

